



## RELEVÉ DES ÉCHANGES

Réunion du Groupe de travail Vélo – volet maillage et cyclabilité  
Jeudi 15 septembre 2022

### Objectifs de la réunion :

- finaliser le travail sur le maillage idéal
- partager les points de vigilance identifiés sur le réseau actuel
- donner de l'information sur les expérimentations Vélodyssée et rond-point de la Rivière
- définir les prochains sujets de travail

**Petit temps introductif** par Katell Andromaque, 1ère adjointe en charge des mobilités, de la transition écologique et de la démocratie locale, pour rappeler les enjeux et les objectifs du groupe de travail, le contexte et les échanges de la première réunion du 9 juin 2022.

### Relevé des échanges – *en pièce jointe, le diaporama de la soirée*

#### Présentation projets Vélodyssée

**> support joint au CR : diaporama présenté par Antoine Ferlay, chargé d'opérations au Pôle Erdre et Cens de Nantes Métropole**

Deux projets vont s'engager sur cet axe :

- le traitement des intersections et ronds-points : la Vélodyssée étant un axe magistral, priorité doit être donnée aux vélos sur les flux automobiles entrants ou sortants du giratoire, au niveau des traversées.

Parmi les points à traiter, la rue des Réfractaires au STO et la rue des Maquisards fera l'objet d'un traitement particulier, l'itinéraire n'étant plus en site propre à cet endroit.

- l'éclairage de la voie : une expérimentation va être menée sur différents tronçons et avec différentes méthodes (éclairage par mâts, plots solaires, revêtement clair, peinture) à l'automne 2022 puis à l'automne 2023

Un dispositif d'évaluation va être mis en place pour recueillir l'avis des usagers. Il est proposé de constituer un groupe de testeurs d'une dizaine de personnes. Un appel aux volontaires est donc lancé avec les critères suivants :

- utiliser quotidiennement la voie pour les déplacements domicile-travail
- utiliser la voie de nuit
- être d'accord pour faire une à deux fois la totalité de l'itinéraire le temps de l'expérimentation

Un questionnaire sera envoyé début novembre, puis une réunion à mi-parcours (janvier-février) et en fin de parcours (mai) seront organisées.

Des panneaux d'information seront implantés sur site. En principe, la Vélodyssée restera ouverte le temps de l'installation de l'éclairage ; le Pôle vérifie avec l'entreprise qui va intervenir.

Suite à cette présentation, les échanges ont porté sur les points suivants :

- entre le périphérique et le rond-point de l'Europe, les haies sont trop basses et éblouissent le cycliste
- au niveau du rond-point du Limeur (hôtel B1B), la haie est très haute et gêne la visibilité
- besoin de ralentir l'allure des automobilistes qui sortent du périphérique intérieur : les sorties seront retraitées afin de donner la priorité aux vélos mais il est difficile d'agir en sortie de périphérique et/ou d'autoroute car ce n'est plus l'emprise métropolitaine
- le partage de la voie est questionné (piétons, vélos, scooters) : le débat sur le statut de la voie est en

cours. Doit-on la réserver aux cyclistes ? Quelle alternative pour laisser de la place aux piétons ?  
- dangerosité signalée sur le tronçon entre la gare et le bas de la rue de la Mongendrière

#### **Point sur l'expérimentation Rond-point de la Rivière**

Sur ce rond-point, priorité est donnée aux cyclistes avec un aménagement spécifique réalisé en 2017 (marquage résine et panneaux de priorité) qui a été évalué par le CEREMA. L'évaluation conforte l'aménagement et démontre son efficacité ce qui n'est pas de l'avis des usagers. De nouveaux tests de signalisation sont en place (signalisation verticale) et feront l'objet d'une nouvelle évaluation.

#### **Finalisation du travail sur le maillage idéal**

Lors de la première séance de travail en juin, les participant-es avaient travaillé sur des cartes, par groupe, pour identifier les axes où le vélo doit pouvoir circuler en toute sécurité.

L'objectif étant d'avoir une carte du maillage idéal qui servira, au cours des prochaines années, aux élu-es pour définir les priorités de chantier.

Une synthèse des travaux de groupe a été réalisée cet été pour aboutir à une carte unique, présentée en séance et sur laquelle on trouve :

- en vert, les axes retenus (deux groupes a minima ayant marqué ces voies)
- en orange, les axes n'ayant été fléchés que par un seul groupe
- en rouge, les axes non retenus car passant dans des espaces naturels sensibles et/ou étant des itinéraires de balade

Lors de la réunion, il a été demandé aux participant-es, par groupe, de statuer sur les axes orange, à conserver ou pas.

**> En pièce jointe, la carte finale du maillage idéal**

#### **Identification des points de vigilance sur le réseau cyclable chapelain**

Faute de temps, les participant-es n'ont pas pu présenter les points de vigilance qu'ils ont repéré sur le territoire. Ils sont donc invités à les envoyer à la Mission Agenda 21 à [agenda21@lachapellesurerdre.fr](mailto:agenda21@lachapellesurerdre.fr)

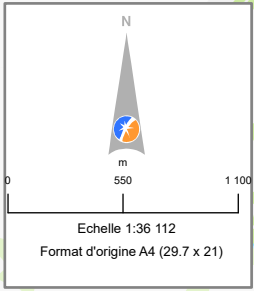
Ces points de vigilance seront collectés et ajoutés aux autres propositions d'amélioration que la Ville a recueilli durant les réunions de quartier (GAQ) ou via d'autres canaux. Katell Andromaque a précisé le processus de décision et les critères de priorisation des projets puis a présenté les 13 sujets identifiés prioritaires.

#### **Prochains sujets de travail**

Propositions :

- l'accès aux Bicloo à La Chapelle sur Erdre : ce sujet est plutôt traité dans le groupe sur la sensibilisation
- la pérennisation de la navette de la Grimaudière
- le stationnement vélo

# Carte maillage idéal



Guéhenet/Petit-Moulin/Conraie

Antenne

Praudière/Mulonnière/Pont-du-Cens

Nantes Nord

Nantes Erdre

Le Chesnay/Chantilly/Bignon/Morlière

Sources des données : Nantes Métropole  
Réalisé par : Géonantes